

Dom Jean-Marie Chouteau annonce la Bonne Nouvelle

Volume 1, Number 2, December 1995

De Oka à Mistassini : les fils de Cîteaux du Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11055ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

(1995). Dom Jean-Marie Chouteau annonce la Bonne Nouvelle. *Histoire Québec*, 1(2), 12–13.

Dom Jean-Marie Chouteau annonce la Bonne Nouvelle

Les Trappistes de Bonnecombes, à la recherche d'un refuge, arrivent à Rogersville dans le diocèse de Moncton, où ils sont accueillis par Monseigneur Richard. Cette nouvelle fondation prend pour nom **Notre-Dame du Calvaire**.

Deux ans plus tard, c'est toute la communauté des Moniales de Vaise, à Lyon, qui émigre à Rogersville. Le nouveau monastère, situé à quatre kilomètres à peine du monastère de Notre-Dame du Calvaire, est appelé **Notre-Dame de l'Assomption**.

Les moines de Timadeuc (France) arrivent à Tracadie l'année suivante, soit en 1905, et redonnent vie au premier monastère canadien. En 1919 cependant, la guerre ayant rappelé les Français sous les drapeaux, le nombre des fondateurs est si réduit, les novices si peu nombreux et les besoins de Timadeuc si grands, que les fondateurs rentrent en France.

Puis au début des années 1930, les moines de Lérins, de l'Ordre de Cîteaux, songent aussi à s'implanter au Canada. Leur projet se réalise en 1932 lorsqu'ils envoient quatre moines dont un novice canadien en vue d'y bâtir une fondation. Ils s'établissent d'abord à Saint-Jean-Baptiste de Rouville et cinq mois plus tard, à Rougemont. C'est l'Abbaye **Notre-Dame de Nazareth**.

Ce n'est qu'en 1977 qu'une huitième fondation sera entreprise au pays. Cette fois, il s'agit d'ouvrir la vie cistercienne à la population anglophone du Canada. La fondation se fait en Ontario, d'abord à Georgetown, puis elle s'installe définitivement à Orangeville, en 1982 : on la nomme **Cistercian Monastery of Notre-Dame**.

ÉPHÉMÉRIDES

24 mars 1795 - Dom Augustin de Lestranges écrit à Mgr Jean-François Hubert, évêque de Québec, pour lui demander l'hospitalité dans son diocèse.

1825 - Fondation de Petit-Clairvaux, à Tracadie, en Nouvelle-Écosse (incendies en 1892 et 1896). Les moines quittent en 1900 pour Lonsdale (Rhode Island) et fondent *Our Lady of the Valley*.

Nous avons tiré des archives de l'Abbaye cistercienne de Notre-Dame du Lac la lettre écrite par Dom Jean-Marie Chouteau, Abbé de Bellefontaine, dans laquelle il fait part à M. Victor Rousselot, p.s.s., curé de Notre-Dame de Montréal, de la décision prise par la communauté. Portant la date du 29 janvier 1881, le message de Dom Jean-Marie laisse entendre que l'établissement d'Oka ne devrait être que temporaire. Il insiste aussi sur la grande pauvreté de sa communauté tout comme il tente de mettre en garde les grands espoirs que pourrait susciter la venue des moines de Bellefontaine en terre québécoise.

Cher Monsieur...

Cette fois c'est du sérieux. Le 16 janvier, vos lettres du 9, 16 et 20 octobre ont été lues au Chapitre, devant toute la Communauté, avec demande de réflexion et de prières, sans explication ni commentaires ; elles ont été favorablement accueillies. Le 25, lecture a été faite au Chapitre des Religieux profès, de votre lettre du 2 janvier. Des propositions ont été émises et acceptées à l'unanimité. Elles se trouvent contenues dans l'extrait suivant d'une lettre envoyée à Mgr Freppel (évêque d'Angers) avec le dossier de vos lettres :

1) Rejet de toute im-mixtion étrangère, comme dangereuse pour l'administration de la nouvelle fondation ; 2) Rejet de toute idée d'émigration complète ; 3) Faire connaître par voie épistolaire des propositions sérieuses, savoir : l'envoi de quatre ou cinq Religieux et Pères destinés à la fondation, et que j'accompagnerai moi-même, pour présider aux négociations et à la première

installation. Ces Religieux devront former le noyau d'une Communauté qui se recruterait de Canadiens, parmi lesquels on nous fait espérer des vocations, sans engagement pris par moi de fournir d'autres sujets de Bellefontaine. Notre monastère se déclare en outre dans l'impossibilité de subvenir à aucun frais de voyage et d'installation.

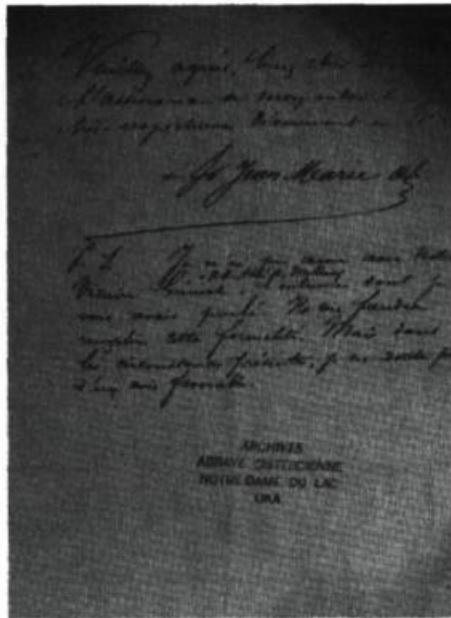
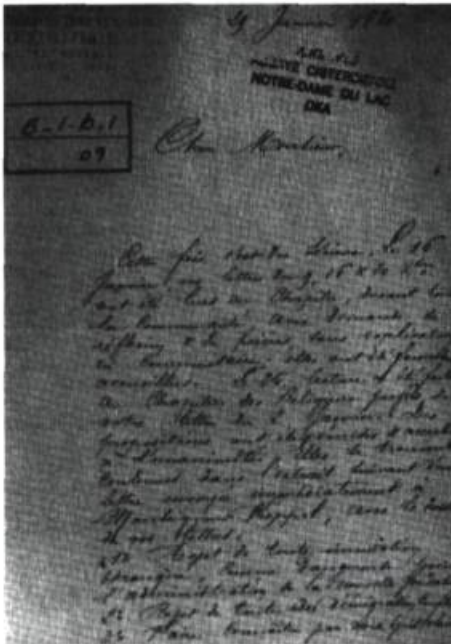
Je représenterai en même temps, que malgré notre désir de nous mettre à la hauteur des espérances que nous pouvons faire naître au point de vue agricole, on doit s'attendre à des débuts modestes, à des efforts laborieux, mais sur un terrain pratique, et non à des résultats merveilleux et le plus souvent imaginaires.

Si ces propositions sont acceptées, je conduirai les premiers Religieux, riches de leur dévouement, sauf à laisser à ces Messieurs de St Sulpice la responsabilité ultérieure, si les espérances qu'ils nous font concevoir ne venaient pas à se réaliser. Il



Dom Jean-Marie Chouteau en visite à l'Abbaye cistercienne Notre-Dame du Lac (1926)

Source : Archives Abbaye cistercienne Notre-Dame du Lac, P36-5



Lettre que Dom Jean-Marie Chouteau adressait à M. Victor Rousselot, p.s.s., curé de Notre-Dame de Montréal

Source : Oka, ouvriers de la parole - 1881-1981, p. 7.

suit de là qu'il ne reste plus entre nous qu'une question de frais de voyage. Bellefontaine, grevé d'une dette considérable vit au jour le jour et les nouvelles lois nous chargent d'impôts écrasants.

Des secours abondants nous ont été donnés depuis plusieurs années pour nos constructions récentes ; une quête devient difficile pour une fondation étrangère, surtout eu égard aux œuvres multiples suscitées par la persécution religieuse. D'ailleurs, il est d'usage dans notre ordre que les voyages du R.P. Visiteur sont de droit aux frais de la maison visitée.

J'ai dit un mot à Mgr des espérances exagérées qui pouvaient être fondées sur nous, au point de vue agricole ; je tiens, bien cher Monsieur, à ce qu'il n'y ait point d'illusion à ce sujet, au Canada, surtout vis-à-vis du gouvernement qui s'offre à nous faire des avances. Nous tâcherons d'être bons Religieux ; nous serons aussi bons agriculteurs que possible. Comptez sur notre bonne volonté et notre dévouement, Dieu et les circonstances feront le reste.

Résumons : avec les secours que je pourrai peut-être recueillir pour la fondation, ou les avances que je ferai et qui devront m'être remboursées au Canada. J'irai moi-même accompagner non des experts mais des fondateurs, et dans le signalement que j'espère vous donner d'eux, dans ma prochaine lettre, vous constaterez que j'y vais sérieusement. Une fois rendus, ne doutant nullement que nous trouverons les choses telles que vos lettres l'indiquent, nous traiterons et nous nous mettrons à l'œuvre, sous la protection et avec les conseils de ces Messieurs de St Sulpice.

Après quelques semaines de séjours, je reviendrai seul à Bellefontaine, laissant, j'espère, la fondation en bonne voie. Si vous acceptez, veuillez, pour épargner le temps, télégraphier à Monsieur Francis, à Cholet, ces simples mots : Pour Bellefontaine, Fondation acceptée, et immédiatement je commencerai les démarches et les préparatifs, et vous ne tarderez pas à recevoir une seconde lettre. De votre côté, indépendamment de la dépêche sus-dite, vous vous mettez en devoir de faciliter notre transport gratuit, et vous

nous donnerez dans une lettre, toutes les indications et tous les détails utiles.

Dans une lettre adressée à Dom Jean-Marie Chouteau le 28 janvier 1881 par Mgr Charles-Émile Freppel, évêque d'Angers, celui-ci insiste pour que les moines qui seront envoyés à Oka comme fondateurs soient «*parmi les meilleurs de la communauté, car rien n'est difficile comme une création*». Les premières années de l'histoire de l'abbaye diront combien l'évêque avait raison.

Moins de trois mois après la lettre de l'Abbé de Bellefontaine, arriveront à Oka, le 11 avril, Dom Jean-Marie Chouteau lui-même, accompagné du Père Jean-Baptiste Gaudin. Ce religieux passa 10 ans à Oka. Rentré en France, il est revenu en terre canadienne en 1905 comme supérieur de Notre-Dame des Prairies, au Manitoba. Il y est décédé en 1910 et sa dépouille repose dans le petit cimetière de l'abbaye.

ÉPHÉMÉRIDES

1841 - Mgr Bourget passe quelques heures à la Trappe de Notre-Dame de Port-du-Salut (à Entrammes, en Mayenne) où il entame des pourparlers... À son retour au Canada, Mgr Bourget écrit deux lettres à Port-du-Salut... Mais les conditions posées par le P. Bernard étaient trop lourdes : 1000 acres de terre et un monastère avec toutes ses dépendances.

26 décembre 1870 - Lettre de M. Baile, supérieur du Séminaire de Montréal qui cite Mgr Bourget... «*Je puis vous assurer que j'ai pour agréable le projet du Séminaire d'établir au Lac des Deux-Montagnes un monastère de la Trappe... Je bénis de tout cœur ce nouvel établissement*».